

vie et leur organisation, jusqu'au point de donner des effets civils aux vœux des religieux, qui sont assurément la manifestation la plus complète et la plus parfaite de l'idée catholique.

Quelque soient les motifs qui ont guidé nos législateurs dans cette louable conduite, on doit reconnaître que ces lois constituent, dans le présent, un fait extrêmement glorieux pour les catholiques de ce pays et pour l'Eglise toute entière, et qu'elles nous donnent les plus légitimes espérances pour l'avenir. Elles indiquent, à l'égard de la religion, un sentiment de respect et de déférence, dont nous ne saurions trop nous féliciter.

Les ordres monastiques, en effet, on ne peut assez le répéter, constituent dans un pays une source de paix, de bonheur et de prospérité même matérielle; ils sont un moyen efficace de combattre les injustices de la fortune, d'apaiser les mécontentements des faibles et de satisfaire les aspirations des déshérités de ce monde; ils forment, pour toutes les classes de la société, une cause puissante d'ordre, de richesse et de lumières. Après les belles pages écrites par W. Cobbett sur l'action favorable des ordres religieux en Angleterre, et le livre éloquent de M. de Montalembert sur la puissante influence des moines dans la civilisation européenne, il n'est pas nécessaire, sans doute, d'insister sur un point d'histoire qui, après avoir eu, dans ce siècle, tant d'adversaires acharnés, commence enfin à être mieux apprécié et ne tardera pas, espérons-le, à briller, même aux yeux des sceptiques, de tout l'éclat de la vérité. Il y en a bien peu qui ne reconnaissent aujourd'hui que partout où les moines ont existé, ils ont été éminemment utiles et ont rendus d'immenses services à la religion, aux sciences, à l'agriculture, à l'économie politique, à la civilisation toute entière. On leur a reproché le célibat; on les a accusé de paresse et d'oisiveté; mais "à l'heure qu'il est, disait récemment l'illustre auteur que je viens de nommer,¹ et en présence des résultats chaque jour plus imprévus des récentes études historiques, parmi les hommes qui prétendent à une autorité quelconque dans le domaine de la science, il n'en est peut-être pas un seul qui consente à signer de son nom une semblable assertion. Mais, on ne le sait que trop, elle se répète encore dans les bas-fonds de la littérature; elle compte dans cette fausse monnaie de la science qui a cours parmi l'immense majorité des hommes soi-disant éclairés de nos jours. Renvoyons-les avec confiance, ces aveugles, à l'étude des monuments qu'ils ignorent, des livres qu'ils n'ont jamais ouverts. Défions-les de trouver un pays, un siècle,

1 Montalembert, *Les Moines d'Occident*, t. I, p. CXXIV.